SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU
PROTESTANTISME FRANÇAIS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

tenue le 13 avril 1858

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. **CHARLES READ**, PRÉSIDENT.

La Société s'est réunie pour la sixième fois en assemblée générale, le mardi 13 avril 1858, au temple de l'Oratoire.

La séance, ouverte à 3 heures, l'invocation d'entrée a été prononcée par M. le pasteur Larcher; puis M. le Président a pris la parole en ces termes :

Messieurs,

Nous ne retarderons pas aujourd'hui votre juste impatience d'entendre les lectures qui doivent remplir cette séance. Nous ne vous adresserons point de discours d'ouverture, et notre trésorier, M. Oppermann (qui a le regret de ne pouvoir être des nôtres), ne vous présentera pas son rapport accoutumé, qu'il renvoie à l'année prochaine. Nous vous dirons seulement, en son nom et au nôtre, que des circonstances particulières, des obstacles passagers ont rendu plus lourd l'accomplissement de notre tâche pendant ce sixième exercice, mais que des mesures sont prises, et en voie d'exécution, pour que la marche de nos travaux soit dorénavant plus satisfaisante, et pour nous-mêmes et pour tous ceux qui s'y intéressent. Les nouvelles dispositions adoptées pour le chapitre important de l'Agence paraissent devoir cette fois enfin porter leurs fruits. Nous espérons, dans le cours de cette année, et la liquidation d'un arriéré obstiné, qui a été légué à notre

agent actuel par les précédentes gestions, et une exactitude propre à contenter les gens exacts et à combattre les négligents, toujours trop nombreux. Pour faciliter la régularisation des comptes, la clôture en sera opérée trois mois plus tôt que par le passé, c'est-à-dire *au* 31 *décembre* de chaque année. Il a été reconnu que cette modification aurait de notables avantages et nous mettrait à même d'obtenir une situation plus favorable.

Il est un point sur lequel notre trésorier aurait voulu appeler spécialement votre attention, et nous nous sommes chargé de le suppléer à cet égard. Nous voulons parler de l'ouvrage par lequel nous avons inauguré le *Recueil*, les *Mémoires de Jean Rou*. D'après le désir qui nous était fréquemment exprimé, de divers côtés, de voir commencer la série de publications spéciales promises en dehors du *Bulletin*, nous devions compter sur l'empressement d'un assez grand nombre de sociétaires à retirer l'exemplaire des *Mémoires de Jean Rou* qui leur était destiné. Les honorables témoignages rendus par la critique des journaux et des revues à notre première publication étaient de nature à affermir encore notre attente : malheureusement elle n'a pas été tout à fait remplie. Le nombre de ceux qui ont souscrit est insuffisant. Nous ne sommes pas rentrés encore dans les déboursés que nous a occasionnés cette importante publication, et par conséquent nous nous voyons empêchés d'entreprendre immédiatement l'impression de plusieurs autres manuscrits, très dignes aussi de voir le jour et déjà prêts à être édités. Nous espérons que notre appel à cet égard sera entendu et compris, et que le placement de notre première et si intéressante livraison du *Recueil* nous rendra avant peu les ressources nécessaires à la poursuite de cette partie de nos travaux.

Maintenant, Messieurs, vous allez recevoir communication des mémoires historiques, que deux de nos amis ont bien voulu préparer en vue de notre réunion :

Le premier, de M. le professeur Schmidt, de Strasbourg, *sur le caractère mystique des premières tendances de la Réformation en France, sous François Ier, tel qu'on le trouve chez Lefèvre d'Etaples, Guillaume Briçonnet, Marguerite de Navarre* et son prédicateur *Gérard*

Roussel, Michel d'Arande, Le Coq, curé de Saint-Eustache, et enfin chez l'auteur anonyme d'un manuscrit inédit du XVIe siècle. Vous retrouverez dans ce travail les lumières qui distinguent l'auteur du beau livre sur les Albigeois et des excellents essais biographiques sur Farel, sur Pierre Martyr, sur Gérard Roussel.

Le second mémoire, de M. Paumier père, président du consistoire de Rouen, est le résultat de ses savantes recherches sur les faits qui signalèrent les jours néfastes de *la Saint-Barthélemy en Normandie.* Il appartenait à M. Paumier de nous faire ainsi profiter de ses longues études sur l'histoire protestante d'une province qu'il connaît si bien. Déjà cette année nous avons eu à le remercier d'une notice pleine d'intérêt sur le célèbre pasteur et martyr rouennais Marlorat, et nous espérons lui être encore redevable d'autres communications non moins utiles.

La lecture de ces deux Mémoires historiques, faite par M. le Président et par M. le pasteur Paumier fils, a été écoutée avec un grand intérêt.

La séance a ensuite été levée, après une prière de clôture prononcée par M. le pasteur L. Rognon.

LE MYSTICISME QUIÉTISTE EN FRANCE

AU DÉBUT DE LA RÉFORMATION

SOUS FRANÇOIS Ier.

LEFÈVRE D'ÉTAPLES. — GUILLAUME BRIÇONNET. — MARGUERITE DE NAVARRE. — GÉRARD ROUSSEL. — MICHEL D'ARANDE. — LE CURÉ LECOQ. — L'AUTEUR ANONYME D'UN MANUSCRIT INÉDIT DU XVIe SIÈCLE.

Lors de la Renaissance, avant même qu'en Allemagne Luther eût affiché ses thèses, quelques savants français, éclairés par les lumières des nouvelles études et habitués aux libertés de l'Eglise gallicane, avaient reconnu avec tristesse les abus et les erreurs du catholicisme. Tandis que les humanistes italiens, frivoles et enthousiastes, défendaient le système de Rome, tout en adoptant le langage et les mœurs du paganisme, les Français dont nous parlons étaient revenus à la Bible, pour y chercher ce que les formes extérieures de leur culte ne leur offraient plus. Mais ils ne s'en tenaient pas à la simplicité de la Parole de Dieu. Au zèle pour la science ils alliaient, comme le chancelier Gerson, dont ils suivaient les traces, un grand amour pour la spéculation mystique. L'interprétation allégorique leur servait à découvrir sous la lettre un sens spirituel conforme à leurs théories; leurs lectures favorites étaient les ouvrages attribués à Denis de l'Aréopage, ceux des chanoines de Saint-Victor et de Gerson lui-même; ils aimaient à rentrer dans les paisibles domaines de l'âme, pour oublier, par la contemplation des choses divines, les vanités et les misères du monde. Quand on apprit en France les premières nouvelles de la réforme allemande, ces hommes pieux applaudirent à un mouvement qui devait rendre à la conscience ses droits méconnus, en substituant à l'autorité de l'Eglise celle de la Bible, et au mérite des œuvres la justification par la foi. Mais à mesure que la Réforme prenait un caractère plus prononcé, elle leur inspirait des sympathies moins vives. Effrayés de la témérité des novateurs, ils s'arrêtèrent à moitié chemin, et les mêmes tendances mystiques qui les avaient ramenés à l'Evangile leur fournirent des arguments pour justifier leur indécision. L'idée de se séparer de Rome, de rompre l'unité de l'E-

glise, de voir s'écrouler cet antique établissement, objet de la vénération des siècles, leur parut un sacrilége; le pressentiment des orages qui allaient éclater les remplit d'effroi, et pour ne pas compromettre ce qu'ils appelaient la paix de leurs âmes, ils demeurèrent dans les liens de leur communion. Malgré leurs désirs de réforme, il leur répugnait d'aller au delà de ce qu'avaient tenté les Gerson, les Dailly et tous ceux qui avaient défendu les libertés gallicanes contre l'absolutisme ultramontain. Comme, dans les luttes nouvelles, il s'agissait de choisir entre un complet renouvellement de l'Eglise et le maintien non moins complet du système catholique, ils reculèrent devant les conséquences de ce choix redoutable et se réfugièrent dans le mysticisme; la vie contemplative leur parut le moyen le plus sûr de concilier les besoins de leur conscience avec les intérêts de leur position, et de rester fidèles à l'ancien culte, tout en adoptant quelques principes du protestantisme évangélique. Leur mysticisme leur avait appris à ne voir dans les formes sensibles que les enveloppes fortuites et passagères des idées éternelles; à leurs yeux, ces formes étaient indispensables pour les hommes dont les connaissances imparfaites avaient encore besoin de signes matériels; quant à eux-mêmes, ils n'y attachaient plus d'importance, mais continuaient de s'en servir, pour ne pas scandaliser les faibles. Persuadés d'être des fils dévoués de leur Eglise, ils s'empressaient de protester, chaque fois qu'on les accusait d'hérésie; et tel d'entre eux qui souffrit un instant la persécution, se retrouve plus tard parmi les dignitaires du catholicisme. Nous essayerons de caractériser en traits rapides les principaux de ces personnages, en nous servant à cet effet de leurs propres écrits; c'est là que nous chercherons la preuve de ce mysticisme quiétiste, qui est un des phénomènes les plus intéressants et les moins connus de l'histoire de la réforme française.

Le premier qui s'offre à notre étude est *Jacques* Lefèvre d'Etaples. On sait avec quelle ardeur Lefèvre s'est occupé de la philosophie d'Aristote et des mathématiques, et on pourrait s'étonner que ces études, si incompatibles avec toute obscurité, ne l'eussent pas détourné du mysticisme, s'il n'avait pas cru trouver en ce dernier un aliment spirituel que ne lui procuraient ni la dialectique ni la science des nombres. Selon lui, la connaissance de Dieu devait être le but suprême de tous les efforts de l'intelligence; ce but, la scolastique l'avait perdu de vue; Lefèvre parlait avec indignation de la sagesse aride des docteurs de son temps, de leur esprit ergoteur impuissant à rien édifier, de leurs disputes sans utilité pour la science et pleines

de périls pour la foi; il voulait qu'on y renonçât franchement, pour revenir à Dieu par Jésus-Christ. A « l'ignorance de Dieu » qu'il reprochait aux sophistes de la Sorbonne, il opposait la contemplation mystique, l'union avec Dieu par un amour pur; l'homme, disait-il, doit se détacher du monde, tendre vers les choses supérieures, s'élever au-dessus des imperfections et des contrastes des êtres créés, et s'unir avec l'Etre parfait et éternellement un; parvenue à la conscience de l'union avec Dieu, l'âme retrouve la paix, le plus doux fruit de la vie contemplative. Dans la théorie de la contemplation, Lefèvre suivait, comme l'avait déjà fait Gerson, la méthode de Hugues et de Richard de Saint-Victor; admirateur d'Aristote, il ne dédaignait pas la dialectique pour elle-même, mais n'en faisait usage que pour résoudre les problèmes accessibles à l'esprit, en tant qu'il est *raison;* au delà des limites de la raison commence le domaine supra-rationnel de l'*intelligence;* c'est celui de la contemplation, seule capable d'apercevoir la lumière divine, à jamais cachée à la raison seule. Lefèvre plaçait les écrits de Pseudo-Denis, dont l'authenticité lui paraissait hors de doute, au nombre des meilleures sources de la religion; ils les défendait contre le reproche de platonisme qu'on commençait à leur adresser, et appelait la doctrine qu'ils enseignent « une nourriture fortifiante, une théorie donnant la vie. » En même temps il a réfuté le jugement, fort juste, que Gerson avait porté sur le livre du Flamand Ruysbroek, intitulé : *l'Ornement des Noces spirituelles;* ce livre profondément mystique était pour lui un trésor de sagesse divine; il pensait que Gerson ne l'eût pas désapprouvé, s'il n'en avait pas eu une copie falsifiée; et cependant il est probable que la version latine dont s'est servi Lefèvre a été celle même sur laquelle Gerson avait basé son blâme; d'ailleurs les passages critiqués par ce dernier sont parfaitement conformes au texte original. Lefèvre allait plus loin dans son mysticisme que l'illustre chancelier; il ne s'effrayait pas de la tendance panthéiste du vieux prieur de Groendal.

Pour propager les principes de la vie contemplative, Lefèvre fit des éditions de plusieurs auteurs mystiques des siècles antérieurs. Il publia *Denis de l'Aréopage*, le livre de *Richard de Saint-Victor* sur la Trinité, celui déjà cité de Ruysbroek, les ouvrages du cardinal Nicolas de Cuse, et quelques autres traités théologiques ou ascétiques. Un moyen plus efficace de combattre la stérile philosophie des écoles de son temps, fut sa traduction française du *Nouveau Testament*. Quelle que fût sa prédilection pour le mysticisme, il voyait dans la Bible le témoignage le plus certain de la foi, et bien qu'il l'expliquât au moyen d'allégories, il y puisa pourtant des principes qui le

rapprochèrent des réformateurs. Il avait coutume de dire à ses disciples que « Dieu renouvellerait le monde et qu'ils en seraient les témoins un jour; » pour contribuer lui-même à préparer cet avenir meilleur, il voulait rendre au peuple la Bible dans la langue vulgaire; c'était, selon lui, le seul remède aux grands maux de la chrétienté, le moyen suprême de faire comprendre aux fidèles qu'il faut renoncer à la vaine confiance dans les hommes et revenir au Seigneur, qui seul peut sauver les âmes. Attendre le salut d'un autre que de Jésus-Christ, c'est être plongé dans les ténèbres; les systèmes humains n'ont aucune valeur, s'ils ne se fondent sur la Bible; c'est d'après celle-ci qu'il faut les examiner et les apprécier; elle doit donc être mise à la portée de tous; celui qui l'empêche assume sur sa tête la responsabilité la plus grave. Lefèvre n'a pas osé développer dans toute son étendue ce grand principe, qui est à la base de toute l'œuvre des réformateurs; dominé par la théorie mystique de l'indifférence des formes extérieures, il recula devant les conséquences, et n'alla pas jusqu'au bout. Il ne croyait pas au mérite des œuvres, il était convaincu que le salut ne dépend que de la grâce, il réfutait plusieurs erreurs du catholicisme, se plaignait fréquemment de la décadence de l'Eglise, travaillait lui-même pour la Réforme par sa traduction de la Bible, et souffrit même la persécution, qui de Paris le chassa à Meaux, et de Meaux à Strasbourg. Mais à partir de ce moment, il s'arrêta. Malgré les impressions qu'il reçut dans l'Eglise admirablement organisée de Strasbourg, il s'en retourna à la cour de la princesse Marguerite, non pour se consacrer à la périlleuse mission de propager l'Evangile, mais pour passer le reste de ses jours dans une retraite profonde. Il avait vu une Eglise nouvelle s'élever à côté de la vieille et la séparation devenir de plus en plus irrémédiable; le cœur du pieux vieillard se troubla, il ne chercha plus que le repos loin des luttes. De même que dans ses spéculations théologiques, il avait essayé de concilier les divergences apparentes, en unissant la foi de Paul aux œuvres de Jacques, il avait voulu conserver l'unité de l'Eglise par des concessions mutuelles; il redoutait le schisme; son principe, exprimé déjà dans son Commentaire sur les Evangiles, était que l'Eglise devait rester une. Il songeait, il est vrai, à une unité plus spirituelle qu'extérieure; mais c'est précisément à cause de cela qu'il ne se sépara point du catholicisme; il croyait pouvoir aller à la messe, tout en conservant l'unité intérieure avec ceux qui, comme lui, croyaient en Christ. C'était une conséquence de son mysticisme; les formes lui semblaient indifférentes; l'âme devait s'élever au-dessus des divisions du monde visible pour reconnaître, par la contemplation,

l'unité divine, et pour s'unir avec elle par l'amour; cette union n'était ni favorisée ni empêchée par la condition accidentelle des phénomènes extérieurs.

L'ami de Lefèvre, Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, professait ce même mysticisme, sympathique à une réforme, mais s'accommodant à l'ordre établi. Aussi pieux que savant, sévère dans ses mœurs et doué d'une sensibilité profonde, Briçonnet serait devenu un des appuis les plus solides de la réforme française, si à ces qualités il avait joint un caractère plus énergique et un esprit plus clair. Sa théologie se résume dans le principe de l'amour mystique; c'est la théologie *affective,* telle qu'on la trouve dans les œuvres de Gerson, seulement plus obscure et moins psychologique. L'amour, disait Briçonnet, est la seule chose nécessaire; c'est par lui qu'on triomphe de tout; pour combattre contre le monde, « ayez le grand géant, l'amour insupérable; la guerre est conduite par amour. » Pour s'unir à Dieu « qui seul est tout et hors de qui ne se peut aucune chose chercher, » il enseignait la vraie méthode, mais en l'exagérant : il faut renoncer au monde, se détacher de toute créature, s'humilier jusqu'à s'annihiler soi-même; l'âme qui, par la raison, veut approfondir les mystères de Dieu, est semblable à une brebis qui, égarée dans une forêt épaisse, en cherche vainement l'issue; elle ne retrouve son chemin qu'en s'élevant, sur les ailes de la contemplation, à l'Etre infini qu'elle reconnaît par la foi et auquel elle s'unit par l'amour. Rien n'est plus vrai que le fond de cette pensée, mais Briçonnet s'égare à son tour quand il dit, dans le sens des mystiques du moyen âge, que l'âme soupire après le *désert* de l'unité divine absolue, sans nom et sans bornes, et qu'elle doit s'abîmer dans ce gouffre ; c'est-à-dire que, pour se dépouiller de tout ce qui la sépare de Dieu, elle doit perdre jusqu'au souvenir de sa propre personnalité. C'est dans cet abîme que Briçonnet se perd dans toute la force du terme; son mysticisme revêt les formes les plus obscures, il emploie des locutions étranges, des allégories subtiles, des comparaisons bizarres, aussi dépourvues de goût que souvent vides de sens. Ce caractère est manifeste surtout dans la correspondance de l'évêque avec Marguerite d'Angoulême; on a de la peine à concevoir l'édification qu'ont pu produire ces lettres confuses, dont plusieurs se composent de plus de cent pages; et cependant Marguerite les attendait avec impatience et elles faisaient la consolation de Lefèvre et de ses amis dans l'exil. Notre jugement ne sera pas trouvé trop sévère quand on lit des passages comme ceux qui suivent; pour dépeindre l'ardeur de l'amour

qui doit embraser l'âme, Briçonnet s'écrie : « O que bienheureuse est « l'âme fidèle qui, par union au boulet du double canon fondu en la « fournaise virginale, plein et chargé de poudre d'amorce, est par « charité enflambé pour forcer le royaume des cieux auparavant « imprenable ! O abisme sonore et mine infinie de poudre anéantie, « et fournaise d'amour inextinguible, tout attirant, partout tirant ! » Ailleurs il dit, en comparant à une galette mal préparée le triste sort des hommes pécheurs : « Un seul en congnois qui a régné en ce « monde, venu de zizanie sursemée, moulu au moulin d'ennuy, pes-« tri d'eau froide en la huche d'infidèle et inobédiente présomption, « cuit au four de propre amour, dont le manger a été une figue em-« poisonnant les architectes et leur postérité, jusqu'à ce que la fa-« rine sans levain a esté mise au pot de nature humaine. »

Malgré ce mysticisme obscur, l'évêque de Meaux a partagé un instant les tendances des réformateurs. Mais de même que les grands mystiques du moyen âge, qui à leur tour voulaient ramener les fidèles à la pureté de la foi et de la vie évangéliques, ne se sont pas séparés de l'Eglise dont les formes leur paraissaient soit indifférentes soit susceptibles d'interprétation spéculative, Briçonnet, qui n'avait ni leur vigueur morale, ni leur haute intelligence, est resté naïvement fidèle au système de Rome. Dans plusieurs endroits de sa correspondance, il exprime ses sentiments chrétiens; la Bible était pour lui « une nourriture divine, à laquelle on revient d'autant plus souvent qu'on y a plus souvent goûté ; » dans cette conviction, il permit à Lefèvre et à ses disciples de répandre parmi le peuple de son diocèse la traduction du Nouveau Testament. Dans un discours synodal prononcé devant son clergé, le 13 octobre 1519, il dit avec amertume : Les troupeaux se sont égarés, car leurs pasteurs aveugles ont perdu le chemin de Dieu; préoccupés uniquement de leurs intérêts terrestres, les ministres de l'Eglise oublient l'intérêt éternel des âmes qui leur sont confiées; ils plantent des arbres et des vignes, améliorent leurs bénéfices, défendent leurs priviléges, mais n'édifient personnne ; l'amour est refroidi, la foi perdue, la religion prête à faire naufrage; le devoir des prêtres est « d'amener les hommes à Christ et de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix ; » mais cela n'est possible que par une charité ardente, et celle-ci n'est qu'un effet de l'amour qui, nous détachant des choses créées, nous unit à Dieu et nous anéantit en quelque sorte en lui. Dans ses lettres à Marguerite, Briçonnet parle de son espoir de voir la lumière de l'Evangile se lever en France, et se félicite « du feu qui s'est logé au cœur de la princesse et en celui du roi et de sa mère. » Mais quand éclatèrent les

colères de la Sorbonne contre Lefèvre et ses compagnons d'œuvre, et que lui-même devint suspect d'hérésie, le courage lui manqua, il renvoya ses prédicateurs et s'opposa à toute nouvelle tentative de réforme. En se retirant de l'arène, il s'imaginait qu'il faisait un grand acte de renoncement au monde, et qu'il pouvait continuer de jouir de l'amour divin, sans rien changer aux formes de son Eglise et en laissant son peuple dans l'ignorance. Il aurait consenti à quelques réformes paisibles; dès qu'il s'aperçut qu'elles n'étaient pas possibles sans lutte, il désespéra du succès et rentra en lui-même dans le silencieux domaine de la contemplation mystique.

Ces tendances étaient aussi celles de la gracieuse et spirituelle Marguerite, depuis 1527 *reine de Navarre*. Cette noble femme a été diversement appréciée; pour les uns elle a été une fervente catholique, pour d'autres une protestante non moins décidée; d'autres encore l'ont comptée parmi les libres penseurs ou lui ont attribué je ne sais quel caractère frivole, jouant tour à tour avec le monde et avec la piété. Aucun de ces jugements n'est exact; le dernier est le plus faux de tous. Les contrastes dans la vie de Marguerite s'expliquent par son incontestable mysticisme. Chez une femme douée d'imagination et de sentiment, ce mysticisme n'a rien d'étrange; il est prouvé du reste par la correspondance de la princesse avec Briçonnet et avec le doyen du grand chapitre de Strasbourg, Sigismond de Hohenlohe, par ses relations avec Lefèvre, Gérard Roussel, Michel d'Arande. Lui seul nous fait comprendre la position qu'elle prit vis-à-vis du catholicisme et du protestantisme. Marguerite était sincèrement pieuse, mais sa piété était essentiellement intérieure, indifférente à toute forme. Les cérémonies catholiques lui paraissaient tolérables, dès qu'on n'y vit que des *formes*, dont les âmes simples ne pouvaient pas se passer encore. Elle fut confirmée peut-être dans cette manière de voir par les mémoires envoyés à François Ier par Mélanchthon et par les réformateurs strasbourgeois, sur les moyens de réconcilier les Eglises, et d'après lesquels les coutumes extérieures pouvaient être maintenues comme indifférentes, pourvu qu'on accordât la foi en Christ, la liberté de conscience et la prédication de l'Evangile. Les réformateurs, il est vrai, demandaient plus que Marguerite et ses amis mystiques; ils ne parlaient de l'indifférence de certaines formes que pour réclamer la liberté pour ceux qui, mieux éclairés, ne croyaient plus devoir les suivre; pour Marguerite, au contraire, cette indifférence était un argument pour justifier son accommodation aux rites du catholicisme. Toutefois la foi profonde du Sau-

veur ne lui manquait pas; elle l'a exprimée en termes touchants dans de nombreux passages de ses poésies; qu'on lise son *Miroir de l'âme pécheresse;* qu'on lise ces vers tirés de son *Discours de l'esprit et de la chair :*

« Verbe divin, Jésus-Christ salvateur,
Unique Fils de l'éternel Auteur,
Premier, dernier, de tous instaurateur,
Evêque et roy, puissant triomphateur,
Et de la mort, par mort libérateur :
L'homme est par foy fait fils du Créateur,
L'homme est par foy juste, saint, bienfaiteur,
L'homme est par foy remis en innocence;
L'homme est par foy roy en Christ régnateur;
Par foy j'ay Christ et tout en affluence. »

Qu'on lise enfin ces belles paroles, qu'elle écrivit peu de temps avant sa mort :

« Je cherche aultant la croix et la desire
Comme autrefoys je l'ay voulu fuir;
Je cherche aultant par tourment d'en jouir,
Comme autrefoys j'ay craint son dur martyre;
Car cette croix mon âme à Dieu attire,
C'est le chemin très seur pour l'aller voir,
Parquoy les biens qu'au monde puis avoir
Quitter je veulx, la croix me doibt suffire. »

Pourquoi Marguerite, avec ces sentiments évangéliques, n'est-elle pas devenue franchement protestante? Disciple de Briçonnet, contente de sa piété mystique, elle ne croyait pas qu'à cause des formes extérieures il fallût troubler la paix; et sous l'influence de son frère, qu'elle aimait d'un amour enthousiaste, elle n'eût pas osé se séparer de Rome. Le roi, qui voulait sauver à tout prix l'unité religieuse de la France, essayait de l'établir tantôt en négociant des concessions réciproques entre les deux Eglises, tantôt en opprimant durement les hérétiques. Comment Marguerite aurait-elle pu se déclarer protestante, en voyant son frère si décidément opposé au schisme? Mais il est une chose dont il faut lui tenir compte : elle ne se fit pas persécutrice comme lui; elle intercédait pour les victimes et accueillait les fugitifs. Evangélique de cœur, tout en allant à la messe, elle se flattait d'unir par l'amour les principes contraires; ce qu'elle appelait

une séparation hérétique lui répugnait autant que le maintien des fausses traditions de Rome. Dans une épître à François Ier, écrite en 1545, elle dit en parlant du roi et de l'empereur :

« Par eux veult (Dieu) que la foy confirmée
Soit, et aussy l'Eglise réformée,
Et d'une part ostées les hérésies,
De l'aultre aussy les vaines fantaisies,
Et que la foy nous face en toute guise
En triumphant triumpher sainte Eglise. »

C'est dans ce sens qu'elle a réformé les Eglises de la Navarre; elle laissa subsister la communion avec Rome, mais fit introduire quelques améliorations réelles dans la doctrine et dans le culte. A sa paisible cour de Nérac, elle partageait son temps entre des entretiens religieux avec son évêque Gérard Roussel et avec les savants dont elle aimait à s'entourer, et ces occupations littéraires, « ces momeries et farces, » qu'on lui a si souvent reprochées. En 1544, elle accueillit avec faveur Antoine Pocquet et Quintin, chefs d'une secte mystique qui s'était répandue dans quelques contrées de la France; c'étaient des hommes peu instruits, enseignant un faux spiritualisme au moyen duquel on pouvait échapper aux rigueurs de la persécution, tout en se croyant parfaitement évangélique. L'hospitalité que Marguerite accorda à ces deux hommes, dont les doctrines étaient si conformes aux siennes, lui attira de la part de Calvin des remontrances sévères qui excitèrent son humeur contre le réformateur.

Nous avons nommé déjà le prédicateur de Marguerite, Gérard Roussel, disciple de Lefèvre et ami de Briçonnet. Dans un ouvrage encore inédit, écrit après la mort de la reine, Roussel a exposé sa théologie sous forme d'une *Familière exposition du symbole et de l'Oraison dominicale*. Le fond de ce livre, qu'on croirait sorti de la plume d'un réformateur et qui fut condamné par la Sorbonne, est la doctrine de la justification par la foi; la seule autorité que l'auteur invoque est celle de l'Ecriture sainte : Jésus-Christ, dit-il, est le seul chef de l'Eglise; l'Eglise parfaite, c'est l'Eglise invisible, la communion des saints; l'Eglise visible se reconnaît à la prédication de l'Evangile dans sa pureté et à l'administration des sacrements conformément au but de leur institution, et les sacrements ne sont qu'au nombre de deux. Dans l'exposition des dogmes de la sainte Cène et de la prédestination, Roussel est complétement calviniste; et cependant il est

resté évêque romain! malgré l'énergique appel que Calvin lui avait adressé dès 1537, et où il lui avait crié : « A la trompette, toi qui dois faire le guet! à tes armes, pasteur! Qu'attends-tu, à quoi songes-tu? est-il temps de dormir? » — Roussel s'était contenté d'améliorer son Eglise lentement et prudemment, sous la protection royale, sans sonner la charge contre le catholicisme. Un passage d'une lettre qu'en 1525 il écrivit à Briçonnet suffit pour nous expliquer cette conduite; après avoir parlé avec admiration de l'Eglise de Strasbourg, il avait ajouté que les réformateurs avaient aussi pris quelques mesures, trop hardies selon lui et susceptibles de choquer les faibles; la manière dont il s'exprime à ce sujet montre qu'il partageait les chrétiens en deux catégories : les uns, assez avancés dans la « doctrine de l'esprit, » dans la compréhension spirituelle du christianisme, pour dédaigner les choses extérieures et s'élever aux choses invisibles; les autres, ayant encore besoin des signes visibles, de la forme matérielle; la charité commande aux premiers de s'accommoder à la mesure des seconds, et cela leur est d'autant plus facile qu'envisageant les choses extérieures comme indifférentes, ils ne les retiennent pas comme nécessaires et ne les rejettent pas comme pernicieuses. Roussel se comptait parmi ces hommes spirituels, tandis que le peuple de la Navarre se composait de faibles qu'il ne fallait point scandaliser.

Maître Michel d'Arande, également disciple de Lefèvre et ami de Roussel, prédicateur évangélique à Meaux, chargé de porter à Marguerite les mystiques lettres de Briçonnet, puis aumônier de la princesse et enfin évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en Dauphiné; et Lecoq, curé de Saint-Eustache, à Paris, appartenaient à la même école. Au dire d'un historien catholique, Lecoq, « quoiqu'il blamât le schisme de Luther pour avoir désuni l'Eglise, » s'écria un jour en prêchant devant le roi : « Sire, *sursum corda!* » en ajoutant qu'il ne fallait pas s'arrêter aux choses de la terre, mais « se guider avec les ailes de la foi au ciel » pour chercher Jésus-Christ, non pas dans le sacrement, mais « à la dextre du Père. » Sommé de se rétracter, Lecoq n'hésita pas à le faire.

Nulle part ce spiritualisme quiétiste ne se trouve plus nettement exposé que dans une série de traités, écrits dans les années 1547 à 1549, et dont nous possédons le manuscrit; c'est sous ce rapport un des monuments les plus curieux du seizième siècle. L'auteur en est inconnu; il n'est désigné que par un monogramme absolument in-

déchiffrable. D'abord, dit-il, il avait servi le monde; mais tourmenté du besoin de vérité et de paix, il avait fini par trouver ces trésors auprès de Jésus-Christ ; par reconnaissance, il veut amener au Sauveur toutes les âmes fatiguées, et c'est à cet effet qu'il écrit ses traités « selon la petite possibilité de notre rural entendement. » Ces expressions ne doivent pas être prises à la lettre; l'auteur, il est vrai, paraît avoir été un laïque, mais la théologie et les humanités ne lui ont pas été étrangères : un homme illettré se fût servi d'un langage plus populaire, plus *français;* le sien abonde en tournures et en termes formés d'après le latin théologique du temps, et trahissant des études classiques et scolastiques. La plupart de ces traités sont des épîtres adressées « à des élus de Dieu ; » ils ne sont ni polémiques ni spéculatifs; leur unique but est d'exhorter et de consoler.

L'auteur distingue entre l'homme extérieur selon la chair, et l'homme intérieur selon l'esprit. Par suite de cette différence, les uns reconnaissent Jésus-Christ d'après la loi naturelle, les autres d'après la loi spirituelle. Cette dernière connaissance est la seule qui soit suffisante et vraie; elle a été cachée depuis le temps des apôtres, qui eux-mêmes ont connu le Sauveur plutôt « figuralement » que spirituellement, d'après son apparition extérieure plutôt que d'après son être intime. Les disciples de Jésus-Christ ont pris la plupart de ses paroles à la lettre, bien qu'elles fussent esprit et vie; ils ne pouvaient pas encore s'élever plus haut, c'était l'enfance du genre humain. Dans la suite même on n'a connu Jésus-Christ que « littéralement ; » à la plupart des docteurs l'esprit était « caché mystiquement. » Aujourd'hui les jours sont venus où la lumière doit se dégager des ténèbres, où l'on doit comprendre les paroles du Seigneur dans leur véritable sens. Il faut renoncer aux traditions reçues sur l'interprétation littérale, pour recourir à l'interprétation spirituelle. C'est à la découverte de cette dernière que tendent tous les efforts de notre auteur, dont il est facile dès ce moment d'entrevoir la théologie. Il dit, à la vérité, qu'il faut commencer par connaître Jésus-Christ visiblement, d'après son existence terrestre, avant de vouloir le connaître et le recevoir en tant qu'il est « la divine substance spirituelle de Dieu. » Ce Christ spirituel est le Verbe qui doit naître dans l'âme; l'auteur revient avec complaisance à cette idée de « la spirituelle génération du Dieu vivant en nous, » développée déjà par les mystiques du quatorzième siècle. A ce point de vue, la personnalité historique du Seigneur perd beaucoup de son importance; aussi l'auteur fait-il constamment abstraction du phénomène extérieur, contingent, et en lui-même indifférent, pour relever, au détriment de la vérité

littérale, le sens mystique. Son intention est d'affranchir l'esprit créé de tout ce qui l'empêche de s'unir à l'esprit incréé; à cet effet, il prêche, non-seulement le détachement du monde, mais la mortification de la chair, car la chair est le siége du péché et la cause de la servitude de l'âme. Persuadé que Jésus-Christ n'a pas pu nous enseigner une prière se rapportant aux choses sensibles, il traduit dans l'Oraison dominicale : « Notre pain supersubstantiel donne-nous aujourd'hui »; cette traduction était conforme à la Vulgate, mais plus conforme encore au spiritualisme mystique de notre écrivain. Une de ses interprétations les plus caractéristiques est celle de la Parole du Seigneur (Matth. XIX, 12); la troisième classe d'hommes dont il est parlé en ce passage obscur, ce sont les hommes spirituels et libres, qu'il décrit en termes presque panthéistes : « Ils sont les vrays hommes virilz, les libres enfans de la femme franche..... le temple, throsne et habitacle de Dieu, les enfans légitimes de la vivante charité et vérité de Dieu, purement conceptz sans tache, ride ou macule, espritz et spirituellement engendrez de Dieu en l'esprit de sa puissance, chair de sa chair, os de ses os, toutesfoys n'ayant chair ny os, mais parlé en belle manière pour l'intelligence; estans son corps, âme et esprit mesme, formez, esleuz et appellez avant que jamais nulle chose visible ou invisible fut créée, ayans esté et sont sans commencement ou fin avec Dieu..... créez d'éternité; les eaues vivantes sur lesquelles le Seigneur se demenoit et se jouoit en l'imagination et félicité de ses pensées; et icelles eaues ou espritz, l'exaltant, adorant et esjouisant en son âme, cœur, courage, sens et esprit; n'ayant... quelque soing ou doubtance qu'ilz se peussent eslongner ou séparer de luy, en tant qu'ilz sont luy-mesme, lequel n'est departy ne divisé, ains seulement un. » Parvenus à la conscience de leur identité avec l'esprit divin, ces hommes libres ne sont plus sous la loi; ils se sont à eux-mêmes « la loy franche et libre, qui est dicte de l'esprit; » ils possèdent Dieu et se possèdent eux-mêmes en lui; ils ne pèchent plus volontairement, et s'ils tombent par inadvertance, leur chute sert à leur inspirer une horreur plus vive pour le mal et un plus grand désir de Dieu.

En plusieurs passages, l'auteur parle de prédicateurs de la lettre, « d'évangélistes littéraux, » ne servant Dieu que de parole et affirmant qu'on trouve tout dans la Bible, qu'on n'a rien à faire que de croire; il blâme « l'aveuglement » de ces hommes, qui ne comprennent pas que le Christ historique n'a dû être qu'une « figure, » dont le sens spirituel reste caché à la simple foi : « ne vous reposez point avec les littéraux évangélistes, lesquels servent le Seigneur de la bouche

et se font accroire qu'ilz ont foy, disantz que tout est faict, et qu'il ne reste plus que de croyre; ô quel aveugle entendement! n'avez-vous point entendu de ce que j'ay parlé de Christ selon la chair ou homme extérieur, qu'il ne nous ha esté qu'une figure et patron? » Par ces évangélistes de la lettre, il n'entend pas les prêtres catholiques, mais les réformateurs qui insistaient sur la simplicité de la foi, au lieu de recommander la spéculation mystique. Il reconnaît, il est vrai, que la Réforme n'a pas pu débuter autrement que par la prédication de la lettre; mais ce n'est là qu'un état transitoire; la lettre doit faire place à la liberté et à la connaissance spirituelle; Dieu a suscité des docteurs ayant « une mission apostolique plus parfaite » que ceux qui se sont introduits dans le ministère sans inspiration supérieure; ces docteurs nouveaux travaillent à l'établissement du règne de la liberté et à la réalisation de la vraie Eglise.

L'application que l'auteur fait de son mysticisme à la notion d'Eglise, l'éloigne autant des réformateurs que des catholiques. Il rejette aussi bien le dogme de l'infaillibilité de l'Eglise romaine que la distinction protestante entre Eglise visible et Eglise invisible. D'accord avec les sectaires de tous les temps, il croit à la possibilité immédiate de la communion des saints; seulement il diffère des fondateurs de sectes, en ne se séparant pas ostensiblement des Eglises établies. Le vrai temple de Dieu, dit-il, est l'esprit; les formes ecclésiastiques extérieures n'ont nulle valeur, elles peuvent être bonnes comme moyens d'éducation pour les faibles; une fois uni à Dieu, on n'en a plus besoin. La vraie Eglise est partout où se trouvent de vrais croyants, quelle que soit la communauté à laquelle ils appartiennent; le vrai croyant apporte avec lui la vraie Eglise, elle est là où il est. Il est donc inutile de se séparer du catholicisme; on peut continuer d'assister à son culte, de payer les dîmes et les taxes, de se soumettre aux règlements disciplinaires, sans s'en inquiéter, « puisque la chose ne nous touche. » Cette conduite, du reste, est commandée par la prudence; elle est le meilleur abri de la piété intérieure; ce que l'auteur dit à cet égard est assez significatif pour être rapporté : « Oyez maintenant sur ce point, et voyez comment il fault estre prudentz sur la terre, faisant toute son œuvre du cœur et intérieurement... Aussi d'aller à leur église, leur ferez contentement, car l'Eglise de Dieu est là où sont les cœurs fidèles. Ne parlez point de leurs ordonnances et édictz, mais bien plustost faites ce que Dieu vous commande. Et s'ilz lisent ou sont assis sur l'Evangile, ou la chayre de Moyse, faictes ce qu'ilz vous commandent, mais n'ensuivez point les maulvais. Et si peu qu'il y en a de bons, selon l'exté-

rieur, ensuivez ce qui est bon... Quant est du loyer sacerdotal, ecclésiastique et romanique, vous aurez à leur stipendier et payer leur ordinaire, sans murmuration, sçaichant qu'en cela gist et est entretenue leur vie. Si vous me dites qu'il y peult avoir abus, monstrez-moy, je vous prie, quelque estat (sy petit qu'il soit) au monde, où il n'y n'a point d'avantaige ; il vous en fauldroit prendre (si vous en estiez constituez judicateurs) aux inventeurs et fondateurs du principe et origine de la chose. »

A côté de ce passage remarquable, l'auteur en a d'autres où il blâme franchement quelques abus du catholicisme ; il dit, par exemple, en parlant des prêtres : « Ilz ne mettent point de différence entre le nom du Dieu du ciel et de leur dieu terrestre ; semblablement en leur prospérité, ilz le servent par oblations, perfumigations, jeusnes, oraisons, chantz et aornementz de louenges... D'avantaige, quand leurs maisons prospèrent, ilz y establissent la figure de son ymage, et tiennent pour la solennité de leur dieu quelques regentz de ses suppostz, lesquelz sçaivent pindariser et prescher la vertu de sa puissance, tellement qu'il n'y a riens à espelucher en la reigle de leur affaire... Somme, que leur équippage est merveilleusement fort à priser, n'estoit que fraudulentement il les meine à perdition et damnation... Si c'est un prestre, sa résonnance sera de services, gaudez et messes ; si c'est un chappelain ou chanoine, leurs breborions seront de jecter et compter le revenu de leur office, et sur ce poinct ordonner leur estat et maison ; et s'il vient à poinct, ilz ne reprendront point les charnelz, mais seront les plus enflammez au péché... ; » de ce péché « il ne sera nullement question, encore moins mémoire de parler de Dieu ne de son Evangile. S'il advient que quelque simple y entrevienne, qui vueille sonner quelque parolle, lors il sera nommé d'un chascun un resveur des sectes nouvelles ; ce qui seroit peu de chose, s'il eschappoit pour sy bon marché ; ô non, mais incontinent sera appréhendé et accusé, puis on envoyera à la forest pour luy achapter des fagotz, ou (pour le plus doulx) chez un armurier querir le baston pour luy bailler l'accollée. »

On peut conclure de ces dernières paroles que l'auteur lui-même a été persécuté. Son accommodation passive aux formes extérieures ne pouvait contenter une Eglise pour laquelle ces formes n'étaient rien moins qu'indifférentes. Ses principes quiétistes ne l'empêchaient pas de recommander à ses disciples de se réunir en congrégrations contemplatives et charitables ; il est naturel que ces tentatives durent le rendre suspect au clergé catholique. Il paraît qu'arrivé dans une contrée plus libre, il y forma des associations d'hommes et de fem-

mes, dont il devint le directeur spirituel, et auxquelles il donna, outre des préceptes de vie pieuse, des conseils sur les vêtements et la nourriture. Un de ses traités, adressé à ses « très honorés frères et sœurs, » est intitulé : « Petite ordonnance de la manière de soy gouverner en la maison des enfantz de Dieu ; » son « oraison contemplative à Dieu » est destinée à ses « très aymés frères et sœurs, selon la reigle et sens de la doctrine de nostre sainte et immaculée congrégation et assemblée en Christ, à laquelle Dieu par Jésus-Christ vous ha donné l'huys ouvert. » « La manière comment se doibvent gouverner les sœurs fidèles en Christ, » contient des règles de conduite pour une association de dames nobles qui, sans être astreintes à un régime monastique, se livraient à la contemplation et aux œuvres de la charité.

A l'époque où éclatèrent les persécutions contre les protestants de France, ces tendances trouvèrent de nombreux partisans. La profession de l'Evangile exigeait le sacrifice de la position, de l'influence, de la patrie, sinon de la vie. Ceux qu'intimidaient la grandeur de ces périls, s'empressèrent d'accueillir les doctrines plus faciles du mysticisme quiétiste ; ils se persuadèrent aisément qu'assister à la messe était une chose indifférente, et que la liberté consistait à s'élever par l'esprit au-dessus des formes, tout en s'y accommodant pour ne pas choquer les faibles. S'abusant sur les motifs secrets de leur conduite, ils croyaient agir par charité, tandis qu'ils n'obéissaient qu'au désir de ne pas se compromettre. Aussi les réformateurs les ont-ils jugés avec une sévérité qui ne nous étonne pas. Dès 1526, le courageux prédicateur Pierre Toussaint blâmait Briçonnet de manquer de sincérité, et écrivait à Farel : « Priez le Seigneur qu'il suscite en France des prédicateurs ayant l'esprit de la force au lieu de celui de la crainte. » Théodore de Bèze reprochait à Marguerite de Navarre « de se plonger aux superstitions comme les autres, tout en les désapprouvant en son cœur; » Calvin surtout censurait énergiquement ces amateurs « platoniques » de l'Evangile, qui attendaient une réforme sans vouloir y contribuer, et qui se croyaient au-dessus des formes extérieures, tout en les jugeant nécessaires pour la masse du peuple.

Ces reproches, assurément, étaient mérités; si quelques âmes pieuses se livraient de bonne foi aux illusions mystiques, beaucoup d'autres, moins sincères, n'adoptaient la théorie quiétiste que pour voiler la faiblesse de leurs convictions. Il est certain que cette prétendue retraite sur les hauteurs de la vie contemplative, a contribué à faire échouer les premières tentatives de réforme en France. En

voyant des princes, des savants, des évêques, rester fidèles extérieurement à un culte que, dans leur intérieur, ils condamnaient, le peuple, qui ne savait pas faire la distinction entre choses indifférentes et choses essentielles, a dû se dire qu'il ne valait pas la peine de s'exposer à la persécution pour la foi. Les mystiques, moitié catholiques, moitié protestants, se croyaient en possession de la liberté de conscience, dont eux aussi sentaient le prix ; mais leur liberté n'était qu'un vain idéal ; ce n'était pas celle que réclamaient les réformateurs, et dont la conquête exigeait des sacrifices auxquels le quiétisme voulait se soustraire par ses théories séduisantes. Cependant nous sommes loin de juger avec une rigueur extrême les caractères moins énergiques qui, dans les orages du seizième siècle, ont cherché par l'amour mystique l'union des contrastes et la paix intérieure. Nous comprenons l'attrait que présente le mysticisme à des âmes plus tendres que fortes ; souvent même, à des époques d'oppression, il a été le refuge des plus nobles cœurs ; il a inspiré des actes de renoncement qu'on admire, sans vouloir les imiter. D'ailleurs les mystiques français du seizième siècle n'ont pas été sans servir, pour leur part, la cause de l'Evangile. Les prédicateurs de Meaux ont fondé en cette ville une communauté qui a eu de glorieux martyrs; Marguerite, secondée par Roussel, a laissé dans la Navarre des germes qui, sous son héroïque fille ont porté leurs fruits.

Respectons la mémoire de ces personnages, tout en nous préservant de leurs illusions ; au lieu de les suivre dans leur faux spiritualisme, maintenons intactes les doctrines qu'ont remises en lumière nos réformateurs, et pour lesquelles nos martyrs ont versé leur sang. Tel est le devoir et le privilége du chrétien protestant, qu'il ne se soumet qu'à la seule Parole de Dieu, pour qu'affranchi par elle il demeure ferme et intrépide dans la profession de la vérité.

C. Schmidt.

LA SAINT-BARTHÉLEMY EN NORMANDIE.

« Quis cladem illius noctis, quis funera fando
« Explicet? aut possit lacrymis æquare labores? »

S'il est un événement à jamais déplorable, qui ait donné lieu aux jugements les plus divers et les plus contradictoires, c'est, il faut en convenir, celui qui va nous occuper. La Saint-Barthélemy, que tous les chrétiens, tous les amis sincères de l'humanité doivent considérer comme un crime inouï qui a violé toutes les lois, la Saint-Barthélemy a trouvé, qui le croirait? des défenseurs assez hardis pour en vanter « les rigueurs salutaires! » Et de nos jours encore il est des écrivains qui n'ont pas honte de s'en constituer les apologistes. — On sait qu'à l'occasion de cet effroyable massacre, un *Te Deum* d'actions de grâces fut solennellement chanté à Rome. Un cardinal français donna mille écus d'or au messager qui lui en porta la nouvelle. Un pape voulut en perpétuer le souvenir, en faisant frapper une médaille où il célébrait « l'extermination des huguenots; » et pendant très longtemps on a pu voir, dans une chapelle du Vatican, un tableau représentant la Saint-Barthélemy, et l'Amiral qu'on jette par la fenêtre, avec cette incroyable et scandaleuse inscription : « Le souverain pontife approuve le meurtre de Coligny : *Pontifex Colinii necem probat!* » (1)

Mais, Messieurs, il y a quelque chose de plus étonnant encore : c'est qu'en même temps qu'on ose ainsi appeler *bien* ce qui est *mal*, et transformer en action louable un crime à jamais odieux et sans exemple dans l'histoire, on en vient par une flagrante contradiction, jusqu'à préconiser hautement la conduite du petit nombre de ceux qui ont réfusé d'y prendre part. On multiplie, à cet égard, des récits inventés après coup, et qu'un auteur n'hésite pas à appeler « des impostures historiques » (2). Et une fois que ces sortes de mensonges ont pris cours, on ne se figure pas combien il est difficile de les com-

(1) *Mémoires d'Aubery de Maurier*, préface, p. 17. — M. Henri Martin dit que ce tableau *s'y voit encore* (*Hist. de France*, t. X, p. 398).

(2) Louis Dubois, *Archives de la Normandie*, 1re année, p. 137.

battre et de rétablir la vérité ! Même quand on y parvient, dans certains cas, à force de recherches et de confrontations des auteurs, on réussit rarement à donner aux résultats obtenus une publicicité suffisante. Les faits erronés et longtemps admis sont connus ; la réfutation ne l'est pas, ou bien on la perd de vue : et voilà comment il est arrivé que d'excellents ouvrages ont répété récemment sur la Saint-Barthélemy quelques erreurs qu'il n'est plus permis de reproduire, depuis qu'une critique éclairée en a fait justice en en prouvant la fausseté.

C'est pour prévenir, Messieurs, autant qu'il dépendra de nous, cette reproduction trop ordinaire de mensonges historiques, que nous allons tâcher de répandre quelque jour sur ce qui se passa dans la province de Normandie à la funeste époque de la Saint-Barthélemy. — On a longtemps soutenu qu'alors les protestants furent protégés et sauvés, à *Lisieux*, par l'évêque *Le Hennuyer;* à *Dieppe,* par le gouverneur *De Sigognes;* et à *Rouen,* par *Le Veneur de Carrouges,* lieutenant du gouverneur général. — Or, il nous sera facile de démontrer, en utilisant les recherches que d'autres ont faites avant nous, que ce sont là des assertions dénuées de tout fondement, et que par conséquent la mémoire de ces prétendus libérateurs de nos ancêtres n'a aucun droit à notre reconnaissance.

§ I. — **L'évêque *Le Hennuyer, à Lisieux.***

Pour nous mettre à portée d'apprécier sagement et avec impartialité la conduite que dut tenir Le Hennuyer à la Saint-Barthélemy, il est nécessaire de remonter à quelques faits antérieurs, et de bien étudier le caractère de ce prélat.

Quoique évêque de Lisieux, il était, avant tout, homme de cour, et influent dans les conseils du roi.

Après avoir été précepteur du duc de Vendôme, père de Henri IV; du dauphin, fils de François Ier; des deux princes Charles de Bourbon et Charles de Lorraine, tous deux devenus plus tard cardinaux ; après avoir été encore confesseur et aumônier de Henri II et de François II son fils, il fut appelé ensuite à diriger les consciences de Diane de Poitiers, de Charles IX, de Catherine de Médicis, et enfin de Henri III, tout en conservant, sous ces divers règnes, la grande aumônerie.

Or est-il vraisemblable, je le demande, qu'un évêque si haut placé, jaloux de conserver ses titres, et ayant tant de susceptibilités à ménager, est-il vraisemblable qu'un tel homme eût osé, quand il en aurait eu l'inclination, se montrer bienveillant envers les réformés,

odieux à la cour, et dont la perte était jurée? Quel courage ne lui aurait-il pas fallu avoir pour désobéir ouvertement à un roi jeune et passionné, et surtout à une reine implacable dans ses vengeances? Et en s'opposant ainsi à des mesures que comme confesseur il avait peut-être conseillées, ne se fût-il pas mis en quelque sorte en contradiction avec lui-même?

Mais allons plus loin, et observons quelle a été sa manière d'agir, avec les protestants de son diocèse, quand il s'est trouvé en face d'eux, dix ans auparavant. En 1562, fut publié l'édit de janvier, qui leur était favorable et tolérait leur culte. Si l'évêque de Lisieux eût été disposé à les protéger; s'il avait désiré de gagner leur confiance par la tolérance et la douceur, une excellente occasion lui en était offerte : il n'avait qu'à laisser les choses suivre leur libre cours, en se soumettant lui-même à l'édit du roi par amour de la paix. — Que fit-il, au contraire? Il protesta énergiquement contre ce même édit; il s'opposa de toutes ses forces à sa publication; et, en présence des magistrats, il en vint jusqu'à déclarer par écrit « qu'il était prêt à « déduire les motifs de son opposition devant le roi lui-même, en son « conseil, s'il y était appelé. » Cet acte inattendu de quasi-rébellion de la part d'un prélat eut alors beaucoup de retentissement à Lisieux et dans tout le diocèse. Les protestants surtout en conservèrent un vif ressentiment; et quand, trois mois plus tard, la Réforme triompha momentanément dans la plupart des villes de Normandie, ce souvenir dut contribuer beaucoup aux regrettables dégâts que subirent la cathédrale de Lisieux et le palais épiscopal.

Sans contredit, Messieurs, de tels événements, et divers autres qui eurent lieu pendant les dix années qui s'écoulèrent jusqu'à la Saint-Barthélemy, ne semblaient guère propres à prédisposer Le Hennuyer à la conduite qu'il a tenue, prétend-on, à cette fatale époque. — Aussi, cette conduite est-elle bien avérée? Cette nouvelle désobéissance au roi, mais dans un sens tout contraire, est-elle vraiment digne d'être crue? Cette protection subite dont il aurait couvert des calvinistes destinés à la mort, est-ce un fait certain et qui repose sur des témoignages authentiques? Non, Messieurs, non, malheureusement; et nous le regrettons, car il nous serait doux de joindre notre admiration à celle qu'aurait méritée une action si généreuse et si extraordinaire.

Voyez en effet, Messieurs, comme tout se réunit pour dépouiller cette action supposée de toutes les circonstances et de tous les caractères qui seraient nécessaires pour en démontrer la crédibilité.

D'abord, la conduite attribuée à Le Hennuyer repose-t-elle sur des

documents locaux, ou sur des témoignages contemporains? En aucune manière. Les procès-verbaux de l'époque, conservés à la mairie de Lisieux, n'en offrent aucune trace; aucun témoin oculaire n'a déposé, de vive voix ou par écrit, qu'il en ait eu la moindre connaissance. Une longue épitaphe latine, à la louange du prélat, placée dans la cathédrale de Lisieux après son décès, en 1578, garde *un profond silence* (1) sur sa tolérance prétendue. — Ce ne fut que soixante-dix ans plus tard que deux écrivains (2), sans critique et sans valeur réelle, s'imaginèrent de lui attribuer, on ne sait trop dans quel but ni de quel droit, l'honneur, si peu compatible avec ses antécédents, d'avoir sauvé les calvinistes. Mais cette anecdote parut si invraisemblable, qu'insérée plus tard dans le *Mercure de France* (en 1746 et 1748), elle y fut aussitôt réfutée par l'abbé *Lebeuf*, et par d'autres auteurs consciencieux, en possession de la confiance publique. Et ni le *père Daniel*, ni *Mézeray*, tous deux historiens *normands*, et bien informés de tous les faits relatifs à leur province, n'ont fait l'éloge de la belle conduite de Le Hennuyer. Leurs histoires, en général si complètes et si détaillées, n'en disent rien; ce qui montre suffisamment, ce nous semble, qu'ils n'y croyaient pas.

De plus, Messieurs, remarquez que pour donner des ordres dans un lieu quelconque, et surtout des *contre-ordres*, il est presque indispensables d'y être présent, de voir ce qui s'y passe, et de parler et d'agir, pour faire prévaloir l'autorité qu'on oppose à celle du gouvernement. — Or, est-il démontré, est-il même probable que l'évêque de Lisieux était dans son diocèse lors de la Saint-Barthélemy? Rien ne porte à le croire, et le contraire paraît certain. On ne voit son

(1) *Altum silentium* (*Gallia christiana*, p. 803, t. XI, édit. de 1759).

(2) *Claude Hémeré*, auteur d'une histoire latine de Saint-Quentin : *Augusta Viromanduorum vindicata et illustrata*, in-4°, Paris, 1643; et le P. *Antoine Mallet*, dans son *Histoire des Hommes illustres du couvent de Saint-Jacques*.

Maimbourg a emprunté de ces deux écrivains, si peu dignes de créance, ce qu'il appelle « l'excellemment belle action » de Le Hennuyer; et pour dépayser ses lecteurs, il cite en marge l'ancienne *Gallia christiana* de 1656, qui n'en dit pas un mot.

Matthieu Texte s'étant plaint de ce que dans l'épitaphe de l'évêque de Lisieux on n'eût pas fait la moindre mention de son action héroïque, bien digne d'un mot d'éloge, l'abbé *Lebeuf* lui répondit : « Eh! comment y aurait-on parlé d'un « fait *inconnu jusqu'en* 1643? » (*Mercure de France*, juin 1741, t. II, p. 63.)

L'*auteur*, évidemment *protestant*, de la *Légende du cardinal de Lorraine*, imprimée en 1574, reproche à ce cardinal d'avoir *baillé au roi Henry un sien docteur sorboniste, homme ignorant et meschant jusques au bout*. Aurait-il parlé ainsi de l'évêque de Lisieux si celui-ci, deux ans auparavant, avait sauvé les réformés de son diocèse? — Voyez *Mémoires de Condé*, in-4°, t. VI, p. 33.

Aussi M. *Floquet* n'hésite pas à adopter cette conclusion : « Si touchante que « soit la tradition qui fait honneur à Jean Le Hennuyer d'avoir sauvé les sec« taires, qu'il n'aimait pas, nous ne saurions enregistrer un fait que rien n'éta« blit, et que tout au contraire semble rendre peu probable. » (*Hist. du Parlement de Normandie*, t. III, p. 134.)

nom figurer sur aucun registre, ni dans aucune délibération, durant les mois d'*août*, de *septembre* et d'*octobre*. Et en effet, comment le grand aumônier de France aurait-il pu s'absenter de la cour, à l'époque où la sœur du roi venait d'épouser le jeune prince de Navarrre? Une telle cérémonie ne rendait-elle pas sa présence et sa coopération nécessaires? Elle y était même d'autant plus indispensable, que son collègue à la grande aumônerie, le savant traducteur *Amyot*, évêque d'Auxerre, était alors en congé dans cette dernière ville, pour y activer les travaux de la cathédrale qu'il y faisait bâtir (1).

Aussi, Messieurs, la réunion de ces diverses considérations, que nous ne pouvons en quelque sorte qu'indiquer, et l'absence totale de preuves en faveur de la clémence si vantée de Le Hennuyer, ont, depuis longtemps déjà, fait révoquer cette clémence en doute. Ni les derniers éditeurs du dictionnaire de *Moréri*, ni les savants bénédictins auteurs de la *Gallia christiana*, n'ont pu y ajouter foi, pas plus que le curé *Noël Deshayes*, qui fit, en 1754, les plus actives recherches sur les évêques de Lisieux. Au doute a succédé plus tard la disposition à nier ouvertement ce qu'on avait d'abord cru sur parole avec trop de facilité. *Louis Dubois*, entre autres, ancien sous-préfet de Lisieux, et très versé dans l'étude de nos antiquités provinciales, a pris à tâche, après un mûr examen, de faire apprécier la conduite de Le Hennuyer à sa juste valeur. Dès 1817, après avoir exploré pendant trois ans les archives de Lisieux, il publiait une dissertation (2) très remarquable pour prouver que les calvinistes de cette ville n'avaient aucune obligation à leur évêque; dissertation que la *Biographie universelle* de *Michaud* s'empressa d'accueillir. Et depuis lors jusqu'à la publication de son dernier ouvrage (3), en 1843, c'est-à-dire pendant vingt-six ans, il n'a fait que s'affermir de plus en plus dans l'opinion qu'il avait adoptée. Cette opinion a aussi été soutenue par le savant *Millin*, dans le *Magasin encyclopédique ;* par le professeur *Durosoir*, dans la *Revue* du même nom, et par les rédacteurs de la *Revue rétrospective*. Le docte et impartial abbé *Delarue*, qui s'est beaucoup occupé de l'histoire de Normandie, n'a pas craint de traiter de *fable* ce qu'il appelle l'*esprit de tolérantisme* de Le Hennuyer. Et plus récemment encore, M. *De Formeville*, conseiller à la cour impériale de Caen, publia une brochure tout exprès (4), pour exclure du domaine

(1) *Mercure de France*, décembre 1748.

(2) Voyez ses *Archives de la Normandie*, t. I.

(3) *Recherches archéologiques, historiques, etc., sur la Normandie*, par Louis Dubois. 1 vol in-8°.

(4) *Les Huguenots et la Saint-Barthélemy à Lisieux*. Caen, 1840, in-8° de 35 p.

de l'histoire une action selon lui évidemment supposée; « une action, dit-il, contre laquelle eût certainement protesté celui à qui on la prête, si on la lui eût attribuée de son vivant : non-seulement parce qu'elle eût été en contradiction avec son intolérance bien connue, mais encore parce qu'elle l'aurait exposé sûrement à la disgrâce de ses puissants protecteurs. »

Et qu'on ne vienne pas nous objecter qu'en niant la mansuétude de l'évêque de Lisieux, on ôte à cette ville la plus belle page de ses annales. Quand cela serait fondé, il n'en faudrait pas moins dire la vérité, qui doit passer avant tout. Mais quoi, parce que ce n'est pas Le Hennuyer qui a sauvé les protestants de Lisieux, ils n'en ont pas moins été sauvés; et c'est de cette délivrance que tout ami de l'humanité doit se réjouir. Ces victimes destinées à une mort cruelle et injuste par un jeune roi en délire, avaient été réunies en prison par mesure de sûreté. Les registres publics constatent qu'un capitaine *Fumichon,* et les conseillers municipaux, qu'on appelait alors *les Ménagers,* se bornèrent à prendre de sages mesures, pour prévenir l'effusion du sang. Tandis qu'ailleurs, surtout dans les grandes villes, on massacrait les réformés, à Lisieux, huit jours se passèrent sans qu'ils fussent l'objet d'aucun acte d'hostilité. Alors des ordres nouveaux et plus humains arrivèrent de la cour; et nul acte public ou privé ne fait plus mention du sort des détenus, qui durent être purement et simplement remis en liberté.

Ainsi s'explique naturellement, selon nous, le salut des protestants de Lisieux, sans qu'il soit besoin d'en attribuer la gloire à un prélat courtisan, qui fut toujours leur adversaire déclaré (1), et le protégé, l'ami et le directeur de conscience de leurs cruels persécuteurs. C'est pourquoi, Messieurs, d'après tout ce nous venons de dire, nous n'hésitons pas à émettre ici un vœu; c'est que, dans une nouvelle édition de l'excellente *Histoire des Protestants de France,* son pieux et savant auteur (2) en supprime l'anecdote apocryphe de Le Hennuyer, qui la dépare; et qu'il ne cite plus, à l'appui, l'ex-jésuite *Maimbourg*, le moins digne d'être cité, entre les écrivains de Rome qui ont travesti notre histoire et dénaturé nos croyances.

§ II. — **Le gouverneur *De Sigognes, à Dieppe*.**

Venons-en maintenant, Messieurs, au sieur De Sigognes, gouver-

(1) Le Hennuyer, d'après le savant Launoy, « pro religione contra novatores *acriter depugnavit.* » (*Historia gymnasii Navarrici*, p. 995.)

(2) M. G. de Félice

neur de Dieppe. On a aussi prétendu qu'à la Saint-Barthélemy, après avoir reçu de la cour des ordres sanguinaires, il rassembla les protestants à l'Hôtel de ville, et leur adressa le discours le plus propre à les rassurer, en dissipant leurs craintes. Mais ce discours, et l'action généreuse dont il aurait été suivi, pour sauver les protestants de Dieppe, sont-ils plus authentiques et plus réels que le discours et la conduite de l'évêque de Lisieux? Nous ne le pensons pas: et voici les motifs qui nous semblent autoriser nos doutes, ou notre incrédulité.

Premièrement, ce discours qu'on prête à De Sigognes, est si peu dans le style et dans le langage du temps, qu'on y découvre aisément une rédaction toute moderne, et dès là même un peu suspecte. Il existe, en manuscrit, plusieurs *Chroniques* ou *Mémoires* sur l'histoire de Dieppe; les uns composés par des auteurs catholiques, les autres par des auteurs protestants, et nous nous en sommes procuré de fidèles copies. Comment se fait-il qu'aucune d'elles ne contienne le discours en question? Ce n'est, si nous ne nous trompons, qu'en 1785, c'est-à-dire 213 *ans après l'événement*, qu'il a été imprimé pour la première fois, dans des *Mémoires* (1) *chronologiques* anonymes, *pour servir à l'histoire de Dieppe*. C'est de là que *Charles Lacretelle* l'a tiré, en 1814, pour l'insérer dans son *Histoire de France pendant les guerres de religion;* et depuis lors, d'autres auteurs, se copiant aussi les uns les autres, ont exalté, avec une crédule confiance, l'éloquence tolérante du sieur De Sigognes, en même temps que celle de Le Hennuyer. Jusque-là, nos meilleurs historiens n'avaient pas célébré celle-là plus que celle-ci; et vous en chercheriez vainement quelque mention, non-seulement dans les auteurs normands que j'ai déjà cités, le *père Daniel* et *Mézeray*, mais encore dans *De Thou, D'Aubigné, Davila, Varillas* et *Anquetil;* pas plus que dans *Audin*, l'historien de la Saint-Barthélemy, ou dans les récentes *Histoires de France*, de *Sismondi*, et de *Henri Martin*. D'où peut venir ce silence presque unanime, sinon de ce que tous les écrivains ont regardé le fait dont il s'agit, comme suspect ou douteux (2).

Mais, en second lieu, si le discours qu'on a mis dans la bouche du gouverneur de Dieppe manque ainsi d'authenticité, l'action dont il aurait été accompagné, est-elle plus en harmonie avec le caractère de son auteur?

Qu'était-ce que ce sieur De Sigognes?

(1) Attribués à *Desmarquets*. 2 vol. in-12. Paris, 1785.

(2) Ce ne peut donc être que *par distraction* que M. Vitet affirme que le discours et la conduite de Sigognes « sont consignés dans presque toutes les histoires de France. » (*Histoire de Dieppe*, t. I.)

M. Vitet nous apprend, dans son *Histoire de Dieppe*, « qu'il est « très difficile de le bien juger, et même de savoir au juste quelle « était sa naissance et sa position sociale. Au dire des catholiques, « dit-il, De Sigognes était de bonne noblesse, gentilhomme de mar- « que; avait eu de beaux emplois en Piémont, et possédait de belles « terres dans la Beauce. A entendre les protestants, au contraire, il « sortait de bas lieu, avait été valet, puis domestique de M. de Brissac, « façonné de sa main, et propre à exécuter ses moindres ordres. « Selon les premiers, il était un modèle de douceur, de modération « et de sagesse; tandis que les autres le peignent comme la perver- « sité incarnée et digne, par son caractère et sa conduite, de son « obscure extraction, et de sa première profession servile. » Ce qu'il y a de certain, ajoute M. Vitet, « c'est qu'il avait un esprit délié, « plein d'adresse, de politique et même de ruse : en un mot, c'était « un homme tel que Catherine de Médicis l'eût fait elle-même, et qui « devait merveilleusement servir ses desseins » (1).

En effet, Messieurs, il ne les servit qu'avec trop de dévouement et de persévérance. Pendant tout le temps que dura son administration, son but constant fut de détruire ou d'affaiblir l'Eglise réformée, qui, avant lui, avait conquis les trois quarts des habitants de Dieppe. Tous les moyens lui étaient bons pour parvenir à cette fin. D'abord, usant de dissimulation, « il commença par se familiariser avec le mi- « nistre *François* de *Saint-Paul*, le traitant souvent à sa table, et lui « faisant entendre, ainsi qu'aux plus notables du parti, qu'il avait « les plus grandes inclinations à se faire de leur religion, et qu'il « n'attendait que le moment propice. » Plus tard, levant le masque, il fit entrer secrètement dans la ville un régiment d'infanterie, au moyen duquel il put donner une libre carrière à sa malveillance, long-temps cachée. Non content de renouveler tous les procédés violents dont on s'était servi, depuis trente ans, soit à Paris, soit dans le reste du royaume, pour tourmenter les consciences, il ne négligea rien pour rançonner les réformés, et pour s'emparer de leurs biens. « Ce « qu'il y avait de plus odieux, » de l'aveu de M. Vitet, « c'est que « De Sigognes ne laissait pas même à ses victimes la faculté de fuir, « surtout quand il leur savait encore un peu d'or. Ainsi, par exemple, « il apprit un jour que 30 ou 40 riches protestants, soit de Dieppe, « soit de Luneray, Bacqueville et autres lieux voisins, avaient fait « marché avec un marinier, pour les passer en Angleterre. Cet « homme devait leur amener une grande barque, au bord de la mer,

(1) *Histoire de Dieppe*, t. I, *passim*.

« près du petit port de Veules : ils s'étaient tous trouvés au rendez-« vous, à l'heure dite; mais au moment de monter sur la barque, les « voilà entourés par les cavaliers de Sigognes, qui les ramenèrent « à Dieppe, la corde au cou. Les uns, après avoir longtemps langui « en prison, n'en sortirent qu'à force d'argent; d'autres y terminè-« rent misérablement leur vie; le marinier fut pendu. » Une autre fois, sous prétexte de je ne sais quelle conspiration, réelle ou supposée, l'insatiable gouverneur parvint à faire condamner et exécuter plusieurs seigneurs calvinistes du premier ordre, et dix-neuf bourgeois, dont les biens furent confisqués, en partie à son profit; et les têtes et les quartiers furent exposés sur des poteaux, au pied du château, quoique, plus tard, la sentence de ces infortunés ait été cassée, et révoquée comme injuste !

Telle est, Messieurs, la triste et trop ressemblante peinture que l'impartiale histoire nous a tracée du caractère et de la conduite du gouverneur de Dieppe. Et après avoir ainsi contracté pendant longtemps la criminelle habitude d'accabler ses administrés protestants de vexations, de cruautés et d'avanies de tout genre, pour *assouvir*, nous dit naïvement M. Vitet, *sa haine de catholique*, on voudrait nous faire croire qu'à la Saint-Barthélemy il aurait cédé, tout d'un coup, à *un motif généreux*, à un *mouvement d'honneur et d'humanité !...* Comme si le fanatisme persécuteur, ou plutôt cette *haine catholique* dont on convient qu'il était animé, n'était pas incompatible avec ces nobles sentiments ! On convient encore qu'aussitôt que la nouvelle de cette fatale nuit du 24 août vint retentir aux oreilles des réformés dieppois, au bout de quelques heures, pasteurs et troupeau, tout était dispersé. La plupart se sauvèrent par mer en Angleterre ou à La Rochelle ; d'autres se cachèrent dans les châteaux ou dans les masures du voisinage ; d'autres enfin, cédant aux circonstances, apostasièrent par faiblesse ; en sorte qu'il ne resta dans la ville que quelques femmes, des enfants et des vieillards, qui n'avaient pu s'enfuir. Certes, dans un pareil état de choses, si quelqu'un devait, par calcul, s'abstenir du massacre des protestants comme d'une cruauté inutile, ou même dangereuse, c'était évidemment le cauteleux De Sigognes. Il savait qu'un grand nombre de ceux qui étaient passés à l'étranger y avaient emporté ce qu'ils avaient de plus précieux. Plusieurs des marins calvinistes qui tenaient la mer lui avaient fait craindre des représailles, en menaçant de faire subir aux catholiques qui leur tomberaient sous la main le même traitement dont leurs femmes et leurs enfants seraient victimes. Aussi, quand vingt ou vingt-cinq des scélérats qui avaient pris part aux massacres de Rouen arrivèrent à

Dieppe pour y commettre les mêmes atrocités, De Sigogne, comprenant que s'il les laissait faire il perdrait toute son influence, sans aucun profit pour lui-même, les somma de quitter la ville sur-le-champ, sans quoi il saurait bien les y contraindre par la force. C'est alors qu'il adressa, d'après M. Vitet, au conseil du roi cette réponse peu propre à le compromettre, savoir : « Que les calvinistes de Dieppe « étaient presque tous en fuite, qu'un certain nombre avait abjuré, « et que ceux qui restaient fidèles à leurs croyances ne valaient pas « la peine qu'on leur fît l'honneur de les craindre. » Après cela, le prétendu *sauveur* des protestants reprit son rôle habituel de *persécuteur*, et prescrivit les mesures les plus sévères pour qu'il ne restât pas dans la ville une seule personne qui ne vécût à la catholique. « Ils me doivent la vie, disait-il; il faut qu'ils la rachètent maintenant. » Et comme plusieurs se montrèrent inébranlables dans la confession de leur foi, il continua jusqu'à sa mort à agir comme leur ennemi le plus dangereux et le principal auteur de la décadence de leur parti. Pendant les dix-huit ou dix-neuf ans que dura son gouvernement, « il ne passa pas un seul jour sans travailler à leur ruine, » de l'aveu même de l'historien de Dieppe, que nous n'avons fait en partie que copier. Qui pourrait donc s'étonner, Messieurs, que ceux auxquels il avait fait tant de mal n'aient pas pleuré son décès (1), et que leurs descendants refusent encore à sa mémoire un hommage de gratitude dont elle n'est nullement digne?

§ III. — *Le Veneur de Carrouges, à Rouen.*

Il ne nous reste plus, Messieurs, qu'à rappeler ce qui se passa *à Rouen*, lors de la Saint-Barthélemy. Trouverons-nous enfin, dans cette dernière partie de la tâche que nous sommes imposée, un nom pur et sans reproche, un fonctionnaire haut placé qui ait énergiquement résisté à des ordres barbares, et protesté avec succès contre l'exécution d'un crime de lèse-humanité? Nous le désirerions sincèrement;

(1) Si *la fin de l'homme intègre et droit est la paix* (Ps. XXVII, v. 37), il n'en fut pas ainsi de celle de Sigognes. Parmi les terres des riches protestants qu'il avait confisquées en si grand nombre, se trouvaient celles du sieur de *Lirrebœuf*, l'un des prétendus conspirateurs qu'il avait fait décapiter. Un jour qu'il allait visiter ces beaux domaines, monté sur le cheval même de l'infortuné Lirrebœuf, qu'il s'était adjugé, il tomba dans une fondrière; et le cheval, en se débattant, lui donna du pied dans la poitrine si rudement, qu'il en mourut. — M. Vitet convient qu'il fut ainsi *puni par où il avait péché;* mais on regrette de l'entendre ajouter, d'un ton persifleur et avec un sourire d'incrédulité : « De là, les réfor-« més de crier au miracle, et de rendre grâce à la justice de Dieu. » (*Hist. de Dieppe*, t. I, p. 214.)

car, au milieu des affligeants récits que contient notre histoire, de cruautés, de perfidies et de persécutions sans cesse renouvelées, rien ne repose doucement la pensée, et ne fait de bien au cœur comme la rencontre d'un homme de bien, qui s'honore par une action vraiment noble et désintéressée, et oppose un heureux contraste à la perversité de son siècle! Mais, ici encore, nous craignons d'être de nouveau trompé dans nos espérances; et, après avoir reconnu que Le Hennuyer et De Sigognes n'ont aucun droit d'être comptés parmi les bienfaiteurs des protestants, il pourra bien arriver aussi que Le Veneur de Carrouges se trouvera ne mériter ce titre que d'une manière bien incomplète, puisque ses faibles efforts pour les sauver furent finalement sans résultat.

Pour bien comprendre comment les événements que nous allons raconter se passèrent à Rouen, il faut remonter à un autre massacre qui y précéda celui de la Saint-Barthélemy.

Pendant plusieurs années, après que la ville avait été reprise sur les calvinistes, en 1562, ceux-ci furent obligés de se rendre, chaque semaine, pour la célébration de leur culte, au château de *Pavilly*, dont le seigneur, protestant, avait le privilége de faire prêcher dans sa maison. Ce fut là que fonctionna longtemps, avec une grande édification, le pasteur *Feugueray*, le digne collègue et puis le successeur du glorieux martyr *Marlorat*. Mais une distance de quatre lieues était pénible à parcourir, soit pour l'allée, soit pour le retour. Il n'est donc pas étonnant que les réformés de Rouen aient instamment réclamé l'autorisation de se réunir à Bondeville, à une distance moitié moindre, dans le château d'un sieur *Duboc de Radepont*, protestant appartenant à l'une des plus nobles familles du pays. Il s'y étaient rendus en grand nombre et avec joie le dimanche 18 mars 1571. Les salles du château s'étant trouvées trop petites, la prédication avait eu lieu « sous la feuillée des avenues, » où l'on avait chanté, avec un saint enthousiasme, les psaumes de Bèze et de Marot, accompagnés des airs harmonieux de Goudimel. Il fallait avoir traversé de lugubres années de persécution, et *soupiré* longtemps *après les parvis de l'Eternel*, pour sentir tout ce qu'une pareille journée avait de charmes pour ceux qui en jouissaient. Hélas! ce jour de bonheur devait trop tôt finir, et être suivi, pour plusieurs, de conséquences bien funestes! Après le service, lorsque tous ces fidèles, ravis et édifiés, rentraient ensemble dans Rouen, par les portes Cauchoise et de Bouvreuil, ils se virent brusquement attaqués par environ quatre cents catholiques, armés pour la plupart, qui se ruèrent sur eux avec rage, en vomissant des blasphèmes et des imprécations. Dans une attaque si violente, si imprévue, où la fureur

semblait transformer les assaillants en bêtes féroces, de nombreuses victimes succombèrent. Un auteur du temps les évalue à cent ou cent vingt, tant tués que blessés, dont quarante au moins restèrent sur la place.

Un pareil attentat, si contraire à toutes les lois et d'un exemple si dangereux pour la tranquillité publique, réclamait une prompte et sévère punition; mais il resta longtemps impuni, grâce à la mollesse du parlement et des autres magistrats. Après des délais sans fin, qui permirent aux plus grands coupables de s'évader, on ne condamna guère que des *contumaces* qu'on ne pendit qu'en effigie; n'exécutant réellement qu'un tailleur, qu'on eut soin d'enivrer préalablement, pour lui ôter l'appréhension de la mort, et quatre autres qui, depuis longtemps, avaient mérité l'échafaud pour plusieurs autres crimes.

Les protestants de Rouen et des environs commençaient à peine à se remettre de cette terrible attaque faite à leur existence et à leur liberté religieuse; leurs cœurs, encore plongés dans le deuil et l'affliction, se rouvraient à peine à l'espérance d'un meilleur avenir, en reprenant le chemin du prêche à Bondeville, autorisé par un nouvel édit de pacification; lorsque l'affreuse nouvelle des masssacres de Paris éclata au milieu d'eux comme un coup de foudre, et vint les replonger dans la consternation. On assure que Le Veneur de Carrouges, qui commandait à Rouen pour le gouverneur général absent, reçut des lettres du roi qui lui enjoignaient d'exterminer tous ceux de la nouvelle religion, sans en excepter aucun. Sa première impression, à la réception de tels ordres, qui répugnaient à sa conscience, paraît avoir été de les éluder ou du moins d'en retarder l'exécution. Touché par les prières et les larmes d'une dame de haute condition qui exerçait sur lui beaucoup d'empire, il en vint jusqu'à tenter de fléchir la colère du roi, en expédiant vers lui un gentilhomme, qui essaya vainement de l'attendrir, et qui revint à Rouen avec la contenance d'un envoyé dont le message de paix avait été mal accueilli. Après cette espèce de trêve, que valut aux protestants ce que M. Floquet appelle la *modération* ou l'*indécision* de Carrouges, plusieurs d'entre eux commencèrent, les uns à s'enfuir en Angleterre, les autres à s'aller cacher dans leurs maisons de campagne. L'historien *de Thou* nous montre ceux qui restèrent dans la ville, menacés par des catholiques emportés et sanguinaires, qui connaissaient les intentions du roi, et qui n'étaient que trop disposés à s'en faire les exécuteurs; surtout par les assassins du 18 mars 1571; par ces *contumaces*, toujours avides de revenir dans Rouen, d'où on les avait *bannis*, et de se venger des condamnations qu'on avait prononcées contre eux. C'est

alors qu'on eut l'idée d'engager les réformés à se retirer dans les prisons, comme dans un refuge, où, à l'abri pendant l'orage, ils seraient oubliés de leurs ennemis, et d'où, le danger passé, ils sortiraient sains et saufs. Carrouges lui-même approuva cette mesure de précaution. Chaque jour, on put voir ses gardes conduire des huguenots à la Conciergerie, comme pour apaiser le peuple par ces feintes rigueurs. « Mais l'heure de Rouen, dit le savant (1) historien du *Parlement de* « *Normandie,* allait sonner bientôt. Des rumeurs sinistres venaient, à « chaque instant, effrayer les hommes paisibles ; et ces noirs pressen- « timents redoublèrent encore quand le bruit se répandit que Car- « rouges allait quitter Rouen. A toutes les sollicitations qu'on lui « faisait d'y rester, il répondait qu'il était dans la nécessité d'aller « visiter les villes de son gouvernement ; qu'il avait reçu du roi mes- « sage sur message, et qu'il ne pouvait plus différer d'exécuter la vo- « lonté de Sa Majesté. Enfin, il partit, et personne ne fut chargé de « commander en son absence. » Presque aussitôt on vit éclater l'orage qui grondait depuis longtemps. Le 17 septembre, dès le matin, des cris de mort retentirent dans Rouen. Des bandes de forcenés, composées de bourgeois, d'hommes du peuple, et même de militaires, parcouraient les rues, criant, vociférant, armés de haches, d'épées ou de massues. Des gardes posés aux portes, aux murailles, dans les rues et sur les places, ôtaient tout moyen de fuite aux réformés qui étaient restés dans leurs maisons. Ceux qui s'étaient retirés dans les prisons furent les premiers que les cannibales allèrent immoler; en sorte que ces malheureux trouvèrent la mort là où ils espéraient la sûreté. Appelés l'un après l'autre, dans l'ordre où ils avaient été inscrits sur les listes ; persuadés, parce que les geôliers les en assuraient, que le danger était passé et qu'on venait les délivrer, tous s'acheminaient pleins de confiance et arrivaient tour à tour au guichet, impatients d'embrasser leurs libérateurs. Mais là étaient l'ex-capitaine Marommc et ses égorgeurs qui les assommaient aussitôt. Ce fut une horrible boucherie : la cour du palais était inondée de sang et jonchée de cadavres.

Ces horreurs se continuèrent, en ville, dans les maisons des réformés, et durèrent quatre grands jours, du 17 au 20 septembre. Age, sexe, maladie, larmes, supplications, rien ne pouvait désarmer la rage de ces bourreaux. Ce fut un pêle-mêle épouvantable de jeunes gens, d'hommes faits et de vieillards égorgés, jetés du haut des fenêtres sur le pavé, ou noyés dans la Seine; de femmes outragées,

(1) A. Floquet, *Histoire du parlement de Normandie*, t. III, p. 119 et suiv.

puis bientôt mises à mort, malgré de fortes rançons, par lesquelles elles avaient cru racheter leur honneur et leur vie. Après ces quatre mortelles journées, les massacreurs enfin, se sentant las, s'arrêtèrent. Tous les cadavres, dont les rues étaient couvertes, furent chargés en hâte sur des tombereaux, et jetés dans de grandes fosses, qu'on avait creusées d'avance, près la porte Cauchoise. On avait commencé par les dépouiller, et leurs habillements lavés furent distribués à la plus vile populace, que ces étranges largesses achevaient de gagner. Selon *De Thou*, le nombre des victimes fut de 500; mais d'après les *Mémoires de l'Etat de la France sous Charles IX*, et le *Martyrologe de Crespin*, plus de 600 y périrent, et les noms de plus de 200 nous ont été conservés (1).

Selon M. Floquet, dont nous venons de transcrire les lugubres récits, en les abrégeant, Le Veneur de Carrouges mérite quelques éloges, pour les efforts qu'il fit, afin de tâcher de détourner des protestants de Rouen l'affreux malheur qui les menaçait. Il suppose qu'il ne s'absenta momentanément, que pour ne pas contrarier les desseins sanguinaires du Roi, et pour n'être ni l'exécuteur, ni le témoin d'une inévitable catastrophe, dont il avait horreur : mais le même écrivain ajoute plus loin (et nous trouvons très juste cette observation finale) que tout en louant Carrouges d'avoir détesté les ordres barbares de Charles IX, on doit le plaindre de n'avoir point osé saintement lui désobéir, comme quelques autres gouverneurs de provinces, dont les noms, immortalisés par la résistance vraiment chrétienne qu'on leur prête, ne périront jamais.

Nous terminerons ici, Messieurs, le développement du sujet peu attrayant, que nous avions entrepris de traiter. Et pour reposer vos esprits et votre attention fatiguée, nous vous présenterons, en finissant, une réflexion bien consolante pour le chrétien, et dont la vérité, prouvée par l'expérience, sera toujours incontestable : c'est que plus on étudie l'histoire attentivement, consciencieusement et avec *les yeux de la foi*, plus on a lieu de se convaincre, même dans les pages les plus obscures et dans les événements les plus inexplicables en apparence, que souvent ce que les hommes avaient pensé en mal, la divine providence de notre Père céleste sait le faire tourner en bien, et que véritablement *toutes choses*, même les plus cruelles épreuves, *contribuent au bonheur de ceux qui aiment Dieu*, comme elles tournent

(1) Mézeray dit *six ou sept cents personnes*. Tom. III, in-fol., p. 261.

à la confusion des méchants. Deux citations en rapport avec notre sujet nous serviront à le démontrer une fois de plus.

Nous tirons notre première citation de Chateaubriand : « Cette exé-« crable journée de la Saint-Barthélemy, dit-il, ne fit que des « martyrs; elle donna aux idées philosophiques un avantage qu'elles « ne perdirent plus *sur les idées religieuses* (1); et en rendant les ca-« tholiques odieux, elle augmenta la force des protestants. »

M. Floquet, auquel nous aimons beaucoup à emprunter, nous fournira notre seconde et dernière citation :

« On avait cru, nous dit-il, le calvinisme mort, avec les hugue-« nots; et maintenant écoutez comment Dieu exauce ceux qui croient « lui plaire, en trempant leurs mains dans le sang ! Après le massacre « de la Saint-Barthélemy, un nouveau dénombrement des calvinistes « fut fait, et il prouva que leur nombre s'était accru de cent dix « mille ! ! ! C'est de *Rulhière,* homme grave et bien informé qui nous « l'apprend, et il avait puisé aux plus pures sources de l'histoire. « Que si vous voulez savoir ce que pour la ville de Rouen il advint « de ces massacres, écoutez encore : le 14 avril 1573, sept mois après « ces scènes de sang, au palais, devant toutes les chambres du par-« lement assemblées, les échevins, le lieutenant général du baillage, « tous ardents catholiques, déplorent encore avec larmes le trouble « advenu à Rouen en septembre 1572 ; la mort d'un grand nombre « de personnes et bourgeois ; l'absence de la tierce partie des habi-« tants qui sont en fuite et ont emporté leur avoir; la diminution de « la substance des citoyens par le pillage; le trafic cessé, la cherté « grande ; et par-dessus tout cela la famine qui était imminente si « Dieu n'y mettait la main » (2).

(1) Lisez : sur *les idées d'intolérance du catholicisme romain.* (*Etudes histor.*, t. IV, p. 293.)

(2) *Hist. du Parlement de Normandie*, t. III, p. 137 et 138.

L.-D. Paumier.

N. B. — Nous recommandons au juste intérêt de nos amis l'œuvre historique annoncée dans le prospectus ci-après :

SOCIÉTÉ POUR LA PUBLICATION

DES

MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE BELGIQUE (1).

Prospectus d'une collection de Mémoires sur l'histoire de Belgique, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours.

L'étude de l'histoire a pris dans notre siècle un très grand essor. Dans tous les pays dont le mouvement intellectuel n'est pas absolument arrêté par les institutions politiques, on a vu se multiplier les publications historiques de toute nature :

Les chartes, les correspondances, les négociations, les Mémoires isolés ou en collections publiés en Europe depuis trente ans, formeraient à eux seuls une bibliothèque où les volumes se compteraient par milliers.

En Angleterre, en Allemagne, en France, des écrits de ce genre voient le jour chaque année, en nombre considérable, sans jamais lasser l'inépuisable curiosité des lecteurs.

Des publications d'un grand intérêt ont également été faites en Belgique; il faut mentionner au premier rang les travaux de la Commission royale d'Histoire. Néanmoins, en rendant aux publications de cette commission et à celles des écrivains qui se sont occupés des mêmes matières, un hommage mérité, il est permis de penser que la richesse de nos bibliothèques et de nos archives générales et particulières laisse un vaste champ à exploiter à ceux qui entreprendront des publications historiques, en dehors du cercle parcouru jusqu'ici par nos collectionneurs et nos historiens contemporains.

Il a semblé aux fondateurs de la *Société pour la publication de Mémoires relatifs à l'histoire de Belgique*, qu'un recueil de ce genre aurait un degré d'utilité très réel, et qu'il serait accueilli avec faveur par tous les hommes qui s'intéressent aux études historiques. En portant principalement leur attention sur les mémoires et les récits originaux, ils ont été mus par le désir de rendre populaires les sources de l'histoire nationale, et de faire revivre aux yeux des contemporains les événements et les hommes des siècles passés. Les chartes, les lois, les documents officiels, forment sans doute une partie essentielle de l'histoire, ils en sont la charpente et le fondement; mais si les travaux de ce genre sont indispensables à ceux qui veulent se livrer à des études sérieuses, ils ont peu d'attrait pour les gens du monde. La diplomatique, que l'on nous permette cette comparaison, est le squelette de l'histoire, les mémoires en sont la chair, le sang et la vie. Ce sont eux qui nous font connaître les hommes et les choses, ils nous initient aux pas-

(1) A Bruxelles, rue du Musée, 7.

sions générales de la foule et dessinent nettement devant nous le caractère des chefs qui la dirigeaient.

Le but de la Société dont nous annonçons les travaux étant de mettre au jour ou de reproduire une série de récits dont la lecture puisse plaire et instruire tout à la fois, les mémoires contemporains, qui réunissent l'intérêt de l'histoire à celui du roman, devaient être l'objet principal de ses études. Ce genre d'écrit a, en effet, un charme particulier ; c'est la biographie d'un homme qui se mêle aux événements les plus graves de la vie des nations, c'est l'appréciation des faits historiques par un témoin oculaire. Ce témoin est presque toujours partial et passionné sans doute, mais il est plus entraînant par cela même, et quand les ouvrages de cette nature sont publiés en collection, on peut les lire sans aucun danger, car la publication des écrits émanés des partis opposés a pour conséquence naturelle la rectification des erreurs et des exagérations de chacun des écrivains.

Après avoir déterminé la nature des écrits qui doivent entrer dans son cadre, il était important pour la Société de décider le point de départ de ses publications, et ce n'est point arbitrairement que le XVI[e] siècle a été désigné. La Collection des Mémoires devant s'adresser surtout, comme nous l'avons déjà dit, aux gens du monde, aux hommes instruits, mais entraînés hors des études spéculatives par leurs spéculations ou leurs affaires, il était dès lors nécessaire de la composer d'ouvrages qui fussent non-seulement d'un vif intérêt, mais encore d'une étude facile. Avant l'époque dont il s'agit, la langue française n'est pas claire ; elle diffère essentiellement de la langue parlée aujourd'hui, son orthographe capricieuse et sans règles est une source de difficultés sans cesse renaissantes pour le lecteur. A partir du XVI[e] siècle, ces défauts, sans disparaître entièrement, s'amoindrissent d'une notable manière, le langage se forme et se règle ; des écrivains célèbres se placent dans la littérature à un rang élevé qu'ils n'ont point perdu depuis lors, et sous leur direction le français devient cette langue précise, claire, énergique, qui a pris l'une des premières places parmi les idiomes de l'Europe.

Si cette considération sur la forme a été l'un des motifs qui ont engagé la Société à choisir le XVI[e] siècle comme point de départ, cependant la raison principale de ce choix a été puisée dans le fonds même des écrits produits à cette époque célèbre.

Nous ne croyons pas, en effet, qu'il y ait dans l'histoire une lutte d'un intérêt plus puissant, plus irrésistible que celle dont la Belgique fut alors le théâtre. Tous les sentiments les plus vifs et les plus intimes parmi ceux qui agitent l'âme humaine, étaient en jeu à cette époque sur le territoire restreint des Pays-Bas. La nationalité belge menacée luttait, avec une énergie qui fut longtemps invincible, contre la domination espagnole, à laquelle le fils de Charles-Quint entendait la soumettre. La liberté civile et politique, garantie par les anciennes institutions du pays, combattait avec une persévérance indomptable pour repousser les tentatives du sombre despotisme de Philippe II. Enfin, la liberté de croyance se soulevait en même temps

contre l'inquisition, que l'on essayait d'établir au nom de la religion de l'Etat, tandis que l'esprit de la Réforme envahissait rapidement nos villes et nos provinces.

Il est facile de comprendre qu'en présence des événements émouvants, suite de ces luttes acharnées, les contemporains ne soient pas restés insensibles et froids. Prenant chaque jour leur part dans les combats et dans les dangers, les écrivains des deux partis ont raconté avec une vivacité remarquable les faits dont ils ont été les acteurs, les témoins, et quelquefois les victimes.

Les récits, les mémoires, les apologies, les défenses et les justifications, qui sont des mémoires sous une autre forme, ont été écrits ou publiés en nombre considérables et dans presque toutes les langues. Le français le plus beau et le meilleur du XVIe siècle, le français wallon, le flamand, l'allemand, le latin, l'italien, l'espagnol, ont tour à tour été employés pendant ces longues guerres, où la plume et la presse ont joué un rôle presque aussi important que les armes.

C'est à ses sources si abondantes, que la Société puisera les éléments de ses publications; elle choisira, parmi tant de documents remarquables et pleins d'intérêt, ceux qui lui sembleront les plus dignes d'être mis en lumière ou reproduits.

Pour ceux qui ne sont point écrits en français, elle usera des traductions anciennes quand il en existera, et dans le cas contraire elle les fera traduire avec le plus grand soin. Elle publiera quelquefois ces ouvrages avec le texte en regard, surtout lorsqu'il s'agira de mémoires écrits en flamand; enfin, elle fera de son mieux pour que la *Collection de Mémoires sur l'histoire de Belgique* puisse prendre place dans les bibliothèques, à côté des grandes publications du même genre qui ont été faites chez les peuples voisins.

Si les documents sur le grand drame du XVIe siècle doivent occuper le premier rang dans le recueil historique qu'elle compte publier, le règne d'Albert et d'Isabelle, la fin de la domination espagnole, les invasions françaises, l'établissement des Autrichiens en Belgique, les troubles sous le marquis de Prié, pourront fournir à leur tour des pages intéressantes et curieuses dont la publication ne sera point négligée.

En entreprenant de réunir en un corps d'ouvrage une partie importante des sources de l'histoire belge, les fondateurs de la *Société pour la publication de Mémoires relatifs à l'histoire de Belgique* pensent faire une œuvre éminemment utile et patriotique; ils espèrent donc trouver appui et sympathie chez tous ceux qui pensent, avec raison, que rien n'est plus favorable à la nationalité belge que le récit des luttes animées dont elle a été le sujet dans les temps anciens.

SOUS PRESSE:

1. — Les Mémoires non encore veues du sieur Ferry de Guyon Escuyer, *bailli géneral d'Anchin*, etc., publiés en 1664, par P. de Cambry, son petit-fils. — Avec une notice historique et un commentaire, par M. A. de Robaulx de Soumoy, auditeur militaire, etc. (Ces mémoires s'étendent de 1523 à 1568. Leur auteur a fait presque toutes les guerres du règne de Charles-Quint, il a assisté au sac de Rome, au siége de Naples, à la prise de Tunis, et sa carrière militaire s'est terminée en courant sus aux briseurs d'images de Belgique.)

2. — Mémoire anonyme. (Attribué au président Viglius.) *La source et le commencement des troubles suscitez ez Pays-Bas, soubs le gouvernement de la duchesse de Parme, par ceux qui avoient pris le nom de geuex* (sic), 1564 *à* 1573. — Avec des notes historiques par M. Alph. Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles.

3. — Recueil par forme de Mémoire *des actes et choses plus notables quy sont advenues ès Pays-Bas, et espéciallement en la ville de Tournay, depuis l'an MDLXV*, mises et rédigées par escript, par Pasquier Delebarre. — Avec une notice historique et des notes, par M. Alex. Pinchart, employé aux archives du royaume.

4. — Mémoires de Jacques de Wesenbeke, *conseiller et pensionnaire de la ville d'Anvers.* — (Sous ce titre seront compris : l'ouvrage intitulé: *La Défense de Jacques de Wesenbeke*, et celui qui a pour titre : *La Description de l'Estat, succès et occurence advenues au Pays-Bas du faict de la religion.*) — Avec une notice historique et des notes, par M. C. Rahlenbeck, consul de S. M. le roi de Saxe.

5. — Mémoires de Jean de Potter. (*Bibliothèque de Bourgogne.*) *Relation de ce qui s'est passé dans les Pays-Bas, et principalement dans la ville de Bruxelles, depuis* 1549 *jusqu'en* 1582. (Journal en flamand). — Traduit et publié par M. Alph. Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles.

6. — *A.* Briefve mémoire *de la forme et des ressorts du gouvernement politique des provinces des Pays-Bas soubs l'obéissance de Sa Majesté*, par le président Hovynes. — *B.* Considérations sur le gouvernement des Pays-Bas, achevé le 15 avril 1646, par Lievin-Etienne Van der Noot. — *C.* Mémoires sur le gouvernement des Pays-Bas autrichiens, par le comte de Wynants. — (Ces trois ouvrages inédits seront publiés avec des notes de M. F. Tielemans, conseiller à la cour d'appel, recteur de l'Université de Bruxelles.)

7. — De la guerre civile aux Pays-Bas, jusqu'à l'arrestation du comte de Montigny, par Pontus Payen, avocat d'Arras. — Publié par M. Alex. Henne, auteur de l'*Histoire de la ville de Bruxelles* et de l'*Histoire de Charles-Quint.*

8. — Recueils d'Arétophile, *contenant par quels moyens les gens de guerre espaignols amenez ez Pays-Bas par le duc d'Alve, s'étant mutinez en iceux diverses fois, entrèrent en Anvers le* 21 *avril* 1574, *où ils commirent d'inumérables désordres.* (Apologie de Champagny, frère du cardinal de Granvelle.) — Publiés par M. A. de Robaulx de Soumoy, auditeur militaire.

Plusieurs autres publications importantes sont en préparation.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis et Ce, rue des Grès, 11. — 1858.